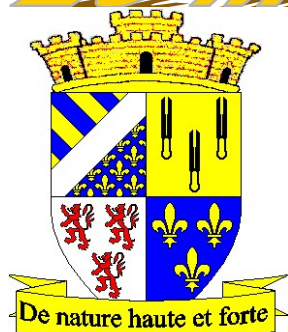


Le Mesnil Saint Firmin



Bulletin municipal

Au sommaire

Actualité
Actualité

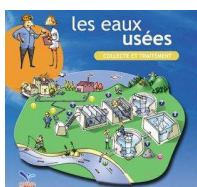
Page 2

Quoi de neuf au village



Information
Information

Page 3



L'assainissement collectif,

Événement
Événement

Page 4

La station et le réseau



Nouveauté
Nouveauté

Page 6



**Le centre aquatique
Philippe Loisel**

Dossier
Dossier

Page 7

Le réchauffement planétaire



Rendez vous
Rendez vous

Page 8



**Les fêtes passées et à venir
Les animations au village**

Enquêtes
Enquêtes

Annexe

**Raccordement Eaux Usées
Que faisons nous pour la planète**



Mairie du Mesnil Saint Firmin

- Bulletin d'information N° 2 du 2^{ème} semestre 2007

☎ : 03 44 51 15 60 ☎ : 03 44 19 16 39 ● : <http://www.lemesnilsaintfirmin.com> ✉ : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr

Editorial du maire

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de la mise en œuvre de ce deuxième bulletin.

Afin, comme promis, de continuer à vous informer de toutes les actions entreprises, nous avons inclus dans ce numéro, une explication détaillée du plus important dossier en cours, celui de l'assainissement.

Le dossier a démarré en 2001, sous l'égide de notre précédent maire, Philippe Tréca. Après quelques problèmes liés au subventionnement par l'agence de l'eau, il voit son aboutissement cette année.

Tous les problèmes étant à ce jour résolus, nous sommes donc prêts à débiter les travaux vers le mois de septembre, dès que l'agence de l'eau aura officiellement donné son accord.

Vous trouverez dans les articles qui suivent les coûts, le montant des subventions, celui de la participation de la commune, ainsi que son incidence sur le coût de l'eau et de votre raccordement. L'enquête qui suit vous permettra d'en savoir plus sur l'économie réalisée grâce à la participation de la commune.

Le deuxième volet de cette enquête vous permettra d'exprimer votre opinion sur notre éventuelle participation à l'effort de réduction de l'effet de serre.

Confiant dans le dialogue constructif des habitants du village, je vous salue tous individuellement.

David Duflos

Informations générales

Permanence de la mairie	Chaque vendredi de 17 heures à 18 heures 30
Le conseil municipal	David Duflos, Maire, Philippe Gheeraert, 1er adjoint, Alain Brouaye, 2ème adjoint Philippe Treca, Irène Van de Weghe, Yvette Violette, Geneviève Reix, Jean Marc Meaux, François Derémy, Emmanuel Brouaye, conseillers
Le comité des fêtes	Alain Brouaye, président, Roselyne Meaux, vice présidente, Philippe Treca, trésorier, Geneviève Reix, secrétaire
La société de chasse	Jean-Pierre Blangy, président, Maxime Girma, secrétaire, Alain Brouaye, trésorier

Commerçants et Artisans du village

- Ebénisterie	Stéphane Meresse
- Brocante de la Verrerie	Jean-Luc Lacompte
- Produits du Terroir	Alain et Armelle Brouaye
- Fromage de chèvre	Emmanuel Brouaye
- Menuiserie agencement	Gilles Doan

Le carnet du premier semestre 2007

Le 20 mai, nous avons accueilli Cyprien Mahieus, premier bébé de l'année.

Nous avons le plaisir de compter parmi les nouveaux administrés :

M. Prudhomme Nicolas, 8 rue d'en haut, qui a créé son entreprise au village.

M. et Mme Vallienne Eric et leurs enfants, Chemin du Château d'eau.

M. et Mme Hemart route de Chepoix. (qui construisent un pavillon)

L'assainissement collectif

Récapitulatif des événements ayant précédé les travaux d'assainissement et investissements par étape

13 / 12 / 2001	Le conseil municipal décide d'informer les administrés par une réunion publique.		
22 / 02 / 2002	Le conseil municipal décide de réaliser l'assainissement collectif, mais laisse pour le moment, le projet en suspend. Il délibère cependant sur le choix de zonage et décide de soumettre ce choix à enquête publique. Il décide de solliciter la participation du syndicat mixte de l'Oise picarde et du conseil général de l'Oise, au coût de l'enquête publique.		
Sept / oct. 2003	Réalisation du dossier d'enquête publique, confiée au bureau d'études SANEP.		
Janvier 2004	Déroutement de l'enquête publique.		
29 / 04 / 2004	Après avis du commissaire enquêteur : Les terrains argileux et le parcellaire de la commune, ne permettant pas ou difficilement de réhabiliter les systèmes d'assainissement individuels, le conseil municipal s'oriente vers l'assainissement collectif pour l'ensemble du village. Approbation du zonage d'assainissement. Lancement de la seconde phase de travaux. Lancement du marché d'assistant de maîtrise d'ouvrage et choix des publicités pour son recrutement.		
09 / 09 / 2004	Choix de l'assistant à la maîtrise d'ouvrage	montant total hors option	21 550 €
	- tranche ferme: (encadrement études préalables)		8 750 €
	- tranche conditionnelle n° 1: (recrutement maître d'oeuvre)		6 870 €
	- tranche conditionnelle n° 2: (assistance suivie des travaux)		5 930 €
14 / 01 / 2005	Lancement du marché d'études (avis à la publication) Date limite de remise des offres : 8 mars 2005		
12 / 04 / 2005	Choix des bureaux relatifs aux études dites de phase 2. Etudes préalables aux travaux d'assainissement, de levées topographiques, études géotechniques et études à la parcelle. Montant total hors options		
	- lot n° 1: bureau d'études BEDAR		18 224 €
	- lot n° 2: bureau d'étude GEOTEC		4 282 €
	- lot n° 3: bureau d'étude GEOTEC		11 427 €
			2 515 €
11 / 05 / 2005	Lancement des études de phase 2. Elles dureront jusqu'en mars 2006.		
06 / 03 / 2006	Lancement du marché de maîtrise d'œuvre (publication de l'avis de publicité) Date limite de remise des offres : 27 mars 2006.		
01 / 04 / 2006	Choix du maître d'œuvre. Elaboration de l'avant projet d'assainissement. Finalisation en mars 2007.		
23 / 02 / 2007	Validation de l'avant projet. Option pour un système d'assainissement d'une capacité équivalente à 300 habitants. Etude de marchés des entreprises d'assainissement et de contrôle (jusqu'en mai 2007).		
05 / 06 / 2007	Choix des entreprises pour les travaux d'assainissement. Dépense totale approximative		
	- subventions agence de l'eau et conseil général		851 856 €
	- commune		516 200 €
			335 656 €
	choix du mode de financement	fonds propres	130 000 €
		emprunt	205 656 €
	Décision de faire contrôler la fin des travaux par la commission d'assainissement.		

La station et le réseau

Septembre / octobre : début probable des travaux

Courant 2008 : raccordement des usagers

○ **La station d'épuration**

Le système retenu est entièrement biologique sur lit filtrant et plantation de roseaux. L'ensemble devrait ressembler à la photographie ci-contre (en un peu plus petit, puisque prévu pour 300 habitants) et sera implanté près de la carrière communale dans la Vallée des Vignes. L'entretien de cet ensemble nécessite peu de travail : fauchage annuel des roseaux et nettoyage du dégrillage, pouvant être effectué par nous même, curage décennal des boues et, remplacement des roseaux, travaux effectués à la demande de la municipalité, par une entreprise spécialisée.



○ **Les travaux du réseau**



La pose des canalisations et boîtes de branchement s'effectuera dans tout le village. Pendant la durée des travaux, nous subirons des perturbations de circulation, mais elles seront localisées sur des zones restreintes, permettant la plupart du temps une circulation alternée. A défaut, des déviations seront mises en place dans l'intérêt du plus grand nombre. Les boîtes de branchement seront positionnées en bordure de propriété, côté voie publique, à l'emplacement convenu avec le résident ; côté propriété, les raccordements à ces boîtes seront à la charge des propriétaires qui devront les effectuer dans les deux ans suivant la fin des travaux du réseau. A l'issue des travaux de pose de canalisations, l'ensemble des chaussées sera refait dans son état initial.

○ **Les choix du conseil municipal**

A partir du 1er janvier 2006, l'assainissement devient une obligation. Il doit répondre à des critères très particuliers et les communes ont en charge le contrôle des installations des particuliers non connectés à un réseau collectif (tout à l'égout) ou la création d'un tel réseau.

Dans le cadre de l'assainissement non collectif, toutes les habitations devraient donc être équipées d'un filtre à sable qui est aujourd'hui la seule solution technique homologuée. Un tel système coûte de 3 000 à 4 500 €, il nécessite un entretien régulier et coûteux pour une durée de vie maximale de 10 ans. Dans bien des cas, une installation complète est à prévoir et son coût est actuellement de 10 à 12 000 €.

En collectif, le montant financé par la commune est d'environ 210 000 €, soit 3 000 € par résidence. Ce montant est équivalent au prix d'un filtre à sable et il est inférieur des trois quart à l'installation d'un système individuel. En outre, il présente l'avantage de libérer les résidents du souci de l'entretien et la municipalité du contrôle.

Dès 2001, les membres du conseil se sont penchés sur la question des incidences financières. Ils ont opté pour l'assainissement collectif, le contrôle n'ayant pas à s'exercer et la mise aux normes étant prise en charge collectivement.

Pour financer les travaux d'assainissement et sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé d'utiliser la réserve de fonds propres constituée ces dernières années à hauteur de 130 000 €. Cette réserve représente les économies réalisées sur le budget de la commune, par notre ancien maire, Philippe Tréca.

Cela permet

- de ne réclamer **aucune taxe de raccordement** aux 70 résidences recensées en août 2005
- de limiter cette taxe à 2 000 € pour les nouvelles résidences
- et de diminuer le surcoût de l'eau (estimation initiale de 2001 : environ 3,50 €/m³).

○ Le coût pour les administrés

Actuellement, le surcoût devrait être de 1,30 €/m³ environ, le coût du mètre cube devrait donc avoisiner les 2,60 €. A cela, il faudra ajouter un abonnement forfaitaire de 60 € par an et par boîte de branchement, ceci afin de faire participer les faibles consommations, comme les résidences secondaires, à l'effort commun.

Tableau comparatif du coût de l'eau suite à la mise aux normes de l'assainissement

Simulation moyenne pour un couple consommant 300m ³	actuel sans assainissement 1,30 €/m ³	avec assainissement 2,60 €/m ³	avec mise aux normes individuelles 1,30 €/m ³
Abonnement eau	53	53	53
Abonnement assainissement	0	60	0
Consommation eau	390	780	390
Total facture eau	443	893	443
Amortissement mise aux normes	(bac à sable amorti sur 10 ans)		450
Total eau et assainissement	443	893	893

Le financement ainsi obtenu sera réservé

- en principal à l'amortissement de l'emprunt (205 656 €)
- pour une part à l'exploitation de la station et du réseau
- et d'autre part au financement des extensions futures (augmentation de la capacité en nombre de résidences).

Au terme du remboursement de l'emprunt, la municipalité reverra le calcul à la baisse en tenant compte toutefois des coûts réels d'exploitation ainsi que de l'évolution de la consommation d'eau.

Les raccordements aux boîtes côté propriété sont à la charge des propriétaires. Ils pourront être réalisés soit par les propriétaires eux-même, en respectant les normes des réseaux d'écoulement des eaux usées, soit par des entreprises, voire l'entreprise réalisant les travaux communs.

Afin de réduire les coûts individuels, la municipalité propose de négocier au nom des habitants qui le souhaitent un prix « de groupe » pour ces travaux à effectuer à plusieurs adresses. Ils seraient bien évidemment facturés individuellement. Les personnes intéressées par cette démarche sont priées de se faire connaître en répondant à l'enquête jointe au présent bulletin et en la déposant en mairie, afin de faire une estimation la plus précise possible de l'ampleur des études et des travaux à réaliser.

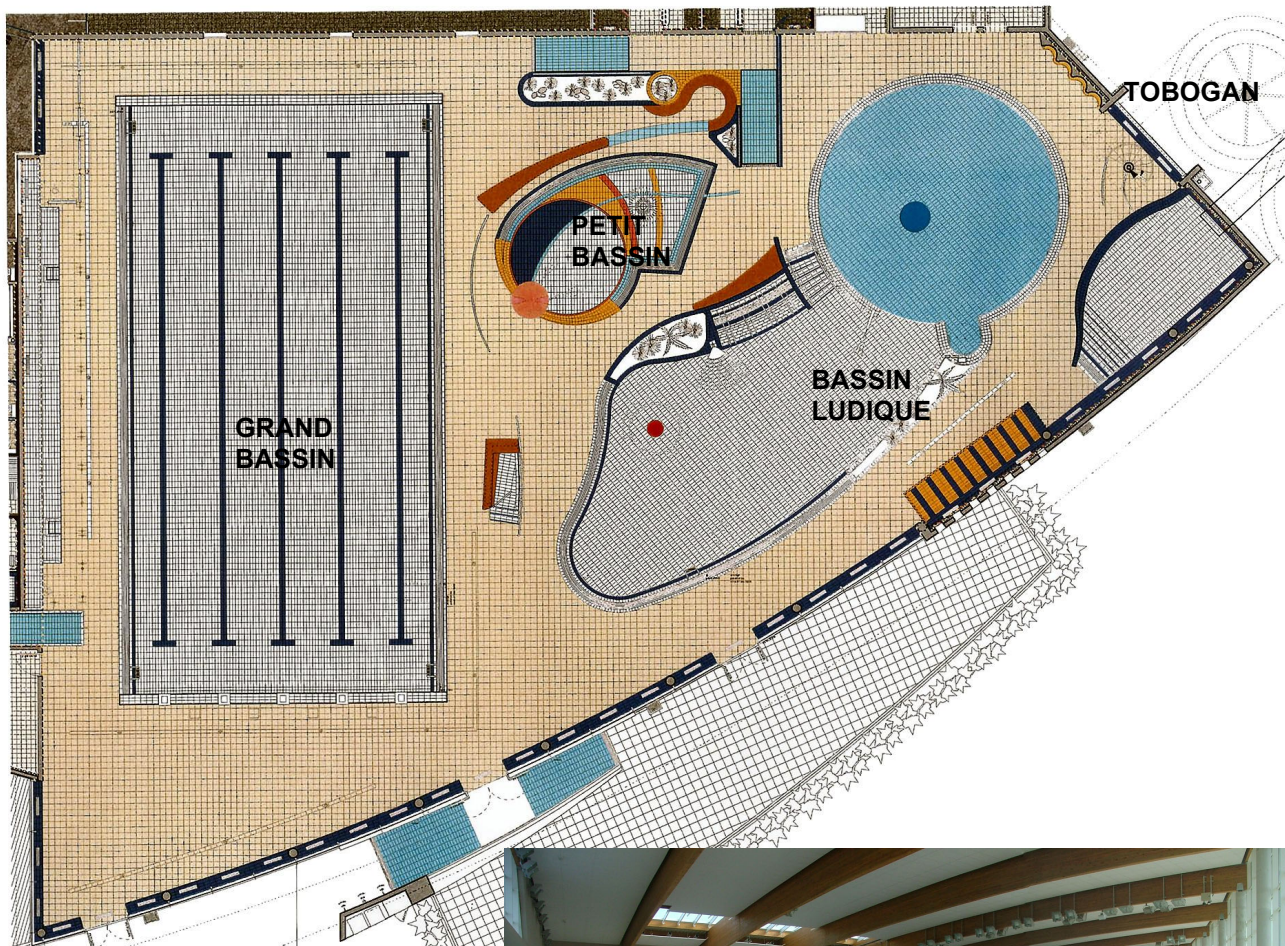
Actuellement, il n'est pas possible de donner des estimations des coûts de raccordement à l'intérieur des propriétés, les différences de situation étant trop variées.

Le centre aquatique Philippe Loisel

L'ouverture au public aura lieu pour les vacances



Cet été verra l'ouverture de la piscine construite à Breteuil par la communauté de commune. Ci-dessus la façade et ci-dessous le plan des installations qui seront ouvertes au public pour le plus grand bonheur des grands et petits.

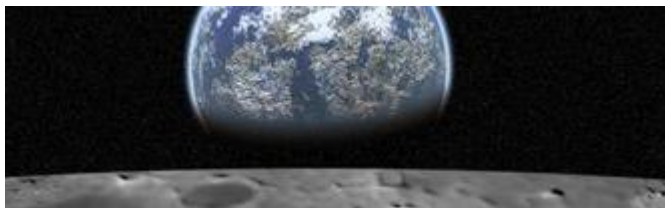


Vue de l'intérieur en cours de finition. Au premier plan : le grand bassin, à droite : la verrière de la galerie et au fond : le bassin ludique



Site internet : <http://piscine.breteuil.free.fr>

***Urgence :
il faut remédier au
réchauffement climatique !***



Devenu un véritable fléau planétaire, le réchauffement climatique qui pourrait passer pour un processus très lent se déroule en fait à un rythme incroyablement rapide. Les savants du monde entier s'accordent à dire qu'il reste à peine une dizaine d'années pour éviter une catastrophe mondiale conséquence de ce dérèglement climatique. Lequel entraîne des perturbations météorologiques extrêmes, des inondations suivies de longues périodes de sécheresse, des vagues de chaleur meurtrières, des variations importantes de température, le recul des glaciers.

Pour faire face à ce danger imminent et le combattre, il faut dès aujourd'hui, prendre conscience avec lucidité de cette situation. Est-ce une raison pour désespérer ?

Plutôt que de sonner le tocsin de l'apocalypse ou céder à la tentation du fatalisme, le film **UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE** nous invite à suivre, partager et relayer le combat passionné d'un homme pour stopper le réchauffement climatique et dénoncer les mythes et illusions qui l'entourent. Cet homme est l'ancien Vice-président des États-Unis, Al Gore qui, à la suite de sa défaite à l'élection de 2000, opéra un changement de cap décisif en décidant de contribuer de toutes ses forces à la survie de la Terre. Depuis cinq ans, Al Gore sillonne donc les États-Unis, multipliant conférences et exposés pour persuader ses concitoyens de l'urgente nécessité de résoudre cette crise environnementale.

Ce passionnant documentaire sur le "grand show climatique" d'Al Gore expose les vérités scientifiques irréfutables qui fondent son combat. Il trace aussi, en parallèle, le portrait intime et émouvant d'un personnage méconnu dont on découvre l'humour, la chaleur communicative, l'ouverture d'esprit et l'engagement passionné.

Les terribles tempêtes de 2005 auront été une incitation supplémentaire à agir au plus vite. Le film présente avec éloquence des données scientifiques et des prévisions argumentées. Il suggère des mesures simples et concrètes, à la portée de chacun de nous. L'histoire personnelle d'Al Gore donne un écho supplémentaire à ces informations citoyennes. Au fil des scènes, on découvre en effet l'itinéraire singulier de ce jeune étudiant idéaliste qui comprit très tôt l'ampleur et les enjeux de la crise environnementale ; de ce jeune Sénateur qui dut affronter un terrible drame familial et en tirer les enseignements ; de cet homme qui faillit devenir Président des États-Unis, mais préféra se consacrer à la cause qui lui tient le plus à cœur.

Avec esprit, une pointe d'humour et une bonne dose d'espoir, **UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE** fait passer le message le plus important, le plus convaincant d'Al Gore : Nous ne devons plus considérer le réchauffement climatique comme un "problème politique", mais comme le plus grand **challenge moral** de notre civilisation...

Il ne fait aucun doute que nous **pouvons** résoudre ce problème. Nous en avons même l'obligation morale. Des mesures simples, à l'échelle individuelle, peuvent contribuer à stopper le réchauffement climatique. **L'heure est venue d'agir ensemble.**

Une projection du film réalisé par Al Gore a été faite au centre Jules Verne de Breteuil, peu de gens du Mesnil y assistaient. Cependant une spectatrice présente a réagi par l'intermédiaire du droit de parole de notre site internet.

Il s'agit de Mme Roselyne Meaux du village qui, le 31/05/2007, nous a fait parvenir le message suivant :

« Nous entrons dans une ère économique des ressources de la terre; il faut donc revoir notre façon de vivre au quotidien et pourquoi pas économiser de l'électricité, en ne laissant allumé le projecteur de l'église que les nuits de grandes occasions tel que Noël, Toussaint, Pâques etc. Nous serions peut-être les premiers mais il en faut et c'est pour une bonne cause... à réfléchir ? »

Pour répondre à cette suggestion, le conseil municipal, réuni le 5 juin dernier, a décidé de vous demander votre avis. Vous trouverez cette enquête sur le feuillet joint au présent bulletin.



Le 11 mars, une grande partie de nos aînés s'est réunie autour d'un repas du sud-ouest (kir médocain, croûte libournaise, cuisse de canard confite, fromages et gâteaux basques). Le kir médocain leur était offert par notre conseiller général, Jean Cauwel qui leur avait fait l'amitié de partager ce repas. L'après-midi fut occupée par des danses, farandoles et autres chaises musicales auxquelles même M. Allard s'est prêté. L'animateur était si sympathique qu'il est resté bien après la fin de sa prestation

Et puis on s'est aussi essayé aux échasses, sport très prisé dans le sud-ouest et les aînés ont montré l'exemple.

Il semble que tous les participants aient été satisfaits.



La marche du 15 avril n'a pas eu beaucoup de succès puisque seuls les membres du comité des fêtes étaient présents. Dommage, car il faisait très beau ce jour là et la promenade était très agréable ni trop longue (on est venu chercher les paresseux en voiture) ni trop courte. Tous les participants se sont promis de recommencer...

Rendez-vous pour le 14 juillet, les lampions et le feu d'artifice !

A l'initiative du C.C.A.S., les aînés ou plus exactement les plus de 55 ans, sont conviés chaque premier mardi du mois, pour une après midi de loisirs et un goûter festif. L'expérience a démarré en février autour d'une crêpe partie offerte par le C.C.A.S. et depuis, les participants se relaient pour apporter tartes, gâteaux et brioches. On joue beaucoup aux dominos, aux dames, à la manille et certaines apportent leur tricot. En juin, on a même organisé un mini loto (mini parce que sans récompense, mais ça viendra peut-être !!!). On compte bien recommencer.



La prochaine réunion aura lieu le 3 juillet en petit comité, certains d'entre nous partent en vacances... La suivante, le 4 septembre pourrait être ouverte à nos voisins de Breteuil, Rocquencourt, Bacouël et tous les autres.

Comité de rédaction du bulletin

Rédaction et relecture concertée par Geneviève Reix, Marie-Blanche Bétancourt, Jean Marc Meaux

Les informations de ce bulletin sont également relayées dans le site Internet de la commune
<http://www.lemesnilsaintfirmin.com> - Communications email : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr

Nous invitons chaque habitant à répondre à ce questionnaire

A déposer en mairie avant le 7 septembre 2007 - Identifiez vous et cochez les cases correspondantes à vos réponses

Nom : Prénom :

Adresse : 60120 Le Mesnil Saint Firmin

Etes-vous intéressé (e) par une réunion publique sur le sujet : un soir en semaine ☐ un samedi après-midi ☐

Envisagez-vous que vos travaux soient effectués : par vous-même ☐ par une entreprise ☐ par les deux ☐

Votre habitation est située : en bordure de rue ☐ en milieu de terrain ☐ en fond de cours ☐

Les évacuations actuelles sont situées : côté jardin ☐ côté cours ☐ près de la rue ☐

Les canalisations de raccordement passeront sous une construction ☐ dans une cave ☐ en terrain libre ☐

Souhaitez-vous une étude personnalisée évitant les travaux destructif en intérieur oui ☐ non ☐

Souhaitez-vous profiter des travaux en commun sur plusieurs résidence oui ☐ non ☐

Souhaitez-vous assister à une réunion d'information type questions / réponses oui ☐ non ☐

Observations personnelles :

Que faisons nous pour la planète

Quel exemple souhaitons nous donner aux autres ?

Nom : Prénom :

Adresse : 60120 Le Mesnil Saint Firmin

Etes vous intéressé (e) par une projection du film **UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE** : oui ☐ non ☐

Souhaitez vous que notre commune s'engage dans la lutte contre le réchauffement : oui ☐ non ☐

Souhaitez vous faire vous-même des efforts pour la lutte contre le réchauffement : oui ☐ non ☐

Si un assez grand nombre de personnes est sensibilisé à ce véritable fléau planétaire, un débat sera également programmé à l'issue de la projection du film.

Afin de programmer un échange d'idées en commun, nous vous demandons d'exprimer les vôtres dans le cadre ci-dessous prévu à cet effet :